



# LE TRAIT D'UNION

Dispensé de timbrage  
LONS LE SAUNIER—CTC



Directeur de Publication : Dominique BERNER  
Mensuel imprimé par nos soins  
Commission Paritaire 0614 S 05500  
UD - UL - SYNDICATS- ISSN °0241 - 9505

N°315  
Février 2012

DEPOSE LE 25/02/2012

Prix : 0,15 €

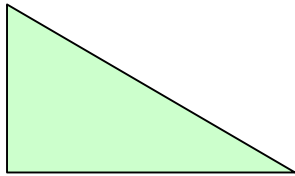
## **Le 29 Février TOUS ENSEMBLE A Saint Claude 14 h 30**



### SOMMAIRE

- ✓ ACTIONS
- ✓ Manifestation : 29 février
- ✓ NOS STAGES
- ✓ Prochains Stages
- ✓ CSD : un nouveau responsable
- ✓ Réunion Retraités
- ✓ RESF
- ✓ Page Indecosa-CGT
- ✓ Kankoihouki

# ACTIONS



## **MBF : LA LUTTE continue pour une reprise industrielle viable du site.**

La date limite de la data roum est fixée au 9 mars. D'ici là l'UD CGT du Jura et le syndicat CGT de MBF vont mobiliser le plus largement possible, la population, les élus, pour trouver une échéance positive le 30 mars au tribunal de Lons. *A SUIVRE...*



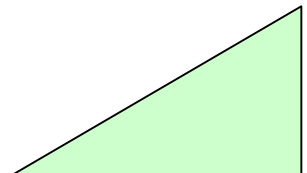
## **MEETING NATIONAL**

**31 janvier 2012 à 13h au Zénith à Paris**  
**Retransmission en direct sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**



MEETING NATIONAL AU ZENITH LE 31 JANVIER : 14 militants du Jura étaient présents

*infos syndicales*



**PROCAP Lons** : Une section syndicale CGT est née avec 9 syndiqués...un militant a déjà participé au stage élu DP à l'UD.

**GROSDIDIER TRANSPORT ARINTHOD** : nouvelle section avec 8 syndiqués. Une réunion avec la fédé des transports est prévue pour organiser cette entreprise qui vient d'être rachetée par le Groupe Malherbes (fond de pension américain)



**MERCREDI 29 FEVRIER 2012  
REFUSONS L'AUSTERITE et BATTONS  
NOUS POUR L'EMPLOI, POUR LES  
SERVICES PUBLICS**

**Trop, c'est trop ! Exprimons notre ras le bol**

**Le 29 février 2012,**

**Agissons ensemble en France et en Europe**

**TVA « sociale », « Accords de compétitivité », Austérité généralisée en Europe :**

En pleine campagne électorale, le gouvernement fait passer de très graves mesures à l'encontre des salariés. On ne peut pas le laisser faire.

**La mobilisation contre les mauvais coups, c'est maintenant !**

**Refusons la TVA « sociale » :**

La TVA est l'impôt le plus inégalitaire. L'augmenter, c'est diminuer encore le pouvoir d'achat du plus grand nombre de salariés, retraités, et privés d'emploi. C'est aussi fragiliser la Sécurité sociale.

**Non à la loi « WARSMANN » :**

Elle est en cours d'adoption au Parlement. Elle permet à l'employeur de modifier les horaires et l'aménagement annuel du temps de travail en privant les salariés de la protection de leur contrat de travail.

**Refusons les accords de compétitivité :**

Ils permettraient aux employeurs d'aller encore plus loin :

- diminuer la durée de travail et les salaires,
- augmenter la durée du travail à salaire inchangé, sans augmentation de salaire. Les salariés auront l'obligation d'accepter.

**Non au profit du nouveau traité Européen :**

Les chefs d'Etat et le gouvernement s'apprêtent à signer un nouveau traité le 1<sup>er</sup> mars, en dehors de toute consultation démocratique. Celui-ci vise à imposer des politiques d'austérité salariale, et le recul des garanties collectives dans tous les pays.

**Oui à des services publics de qualité :**

À l'opposé des suppressions de postes dans les écoles, les collèges, les lycées, des menaces sur les hôpitaux ... il faut des moyens pour développer les services publics.

Le contexte électoral national ne doit pas conduire les organisations syndicales à une neutralité face aux mesures qui frapperaient durement les salariés.

Nous proposons de porter d'autres alternatives sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le travail lui-même, sur la place faite aux travailleurs dans la société, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la solidarité entre les générations et sur l'avenir de notre jeunesse.

**Les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent les salariés à se mobiliser le 29 février dans l'unité la plus large :**

- **En décidant de la grève sur les lieux de travail,**
- **En participant à la manifestation départementale pour la défense de l'emploi à St Claude : MBF, un enjeu industriel et de territoire,**

**OUI, il y a un avenir industriel pour MBF à St Claude**

**450 salariés et familles sont directement concernés par ce chantage patronal !!**

Le 29 février, c'est aussi une journée de mobilisation dans tous les pays d'Europe à l'appel des syndicats affiliés à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui se prononce contre l'adoption du nouveau traité.

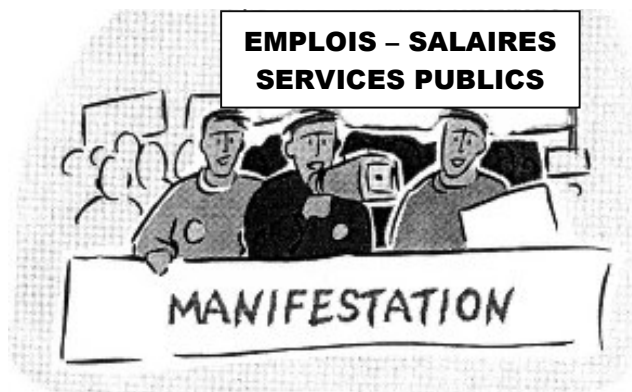
**La Confédération Européenne des Syndicats appelle à agir le 29 février pour s'opposer à son adoption par une journée de mobilisation coordonnée dans tous les pays d'Europe.**

Dans la suite des mobilisations qui se multiplient en Europe contre les plans d'austérité, les syndicats préparent unitairement la mobilisation dans chaque pays pour le 29 février :

**En France :** Rassemblements, manifestations interprofessionnelles : FSU, CGT, UNSA, SOLIDAIRES

**Mais aussi en Belgique, en Italie, en Allemagne, à Chypre, Espagne, en Pologne, en Turquie, en Suisse.**

Consultez le site de la CES : [etuc-ces](http://etuc-ces)



## **MANZONI BOUCHOT FONDERIE MBF St CLAUDE**

En redressement judiciaire depuis le mois de juillet 2011 et en attente qu'un repreneur se positionne pour une reprise, la pérennité de l'entreprise MBF à St Claude est posée!

C'est un enjeu humain et social qui se joue là, avec 450 salarié-es et familles qui vivent en emplois directs grâce à MBF....c'est donc un enjeu pour le territoire sanclaudien, ses écoles, son hôpital, ses commerces etc.. Mais d'un point de vue industriel, c'est un enjeu important qui pose la question de la pérennité de la Fonderie en France et du savoir-faire de ces salarié-es femmes et hommes.

A travers MBF, c'est la question de la politique industrielle en France qui se pose. Qui décide de la politique industrielle en France ?

Il faut dire que l'industrie a perdu 300 000 emplois au cours des 5 dernières années et que le niveau de production industrielle est plus bas que ce qu'il était, il y a 15 ans. C'est le résultat d'une politique menée par le président de la République et du soutien sans faille du Medef qui ont fait le choix libéral de financiariser son économie. C'est une politique des marges à court terme pour les entreprises et qui nie pour le pays toute perspective industrielle.

### **MANIFESTATION DEPARTEMENTALE**

**Mercredi 29 février 2012**

**ST CLAUDE : 14 H 30    Sous Préfecture**

**Départ en bus de Lons 13h30 marché au bois blanc**

**Covoiturage dans les autres UL**

**inscriptions UD CGT 03 84 24 43 65 ou [ud39@cgf.fr](mailto:ud39@cgf.fr)**



## Négociations salariales NAO (secteur Privé) Lons (à l'UD) : 10, 11, 12 Avril 2012

### OBJECTIFS DU STAGE :

- Connaître les textes concernant la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) qui impose à tous les employeurs d'engager dans toutes les entreprises des négociations sur les salaires, mais aussi le temps de travail, l'égalité professionnelle Hommes/Femmes, la prévoyance, la GPEC, l'épargne salariale, etc. ...
- Approfondir les repères revendicatifs de la CGT, les procédures de la négociation, la méthode, les droits, la négociation, la démarche de la CGT, ...

**Les demandes** sont à faire à l'employeur **un mois avant** comme pour un stage de formation syndicale (modèle ci-dessous) **soit au plus tard le 10 Mars 2012.**

Pas de frais de stage. Les repas du midi sont pris en commun et pris en charge par l'UD.

**N'oubliez pas d'informer rapidement l'UD de votre inscription à l'un de ces stages.**

### **Demande absence syndicale**

NOM Prénom :  
ADRESSE :

Monsieur le Directeur

Le .....

Lettre recommandée avec AR  
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du ..... au ..... en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions de l'article L.3142-7 du Nouveau Code du Travail (ancien article L 451.1 du Code du Travail).

Vous voudrez bien prendre les dispositions pour assurer ma rémunération durant ce stage, sur les fonds du 0,08 pour mille de la formation professionnelle de l'entreprise (article R.3142-1 du Nouveau Code du Travail).

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la Formation syndicale CGT », centre agréé à dispenser cette formation par décret du 21 décembre 2011 paru au Journal Officiel du 24 Décembre 2011

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)



## Formation syndicale Niveau 2 – 2<sup>e</sup> partie (Secteurs public et privé) 16 au 20 avril 2011 à l'UD à Lons

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé) qui ont déjà suivi la formation syndicale niveau 1.

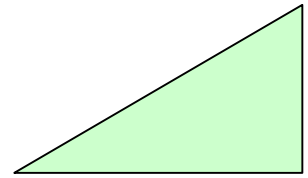
### OBJECTIFS DU STAGE :

- Approfondir ses connaissances nécessaires pour mener son activité syndicale, particulièrement,
- Améliorer sa connaissance de l'entreprise, l'évolution de la société, l'action syndicale, le fonctionnement de la CGT, etc....
- Apporter des éléments solides pour militer sur son lieu de travail.

**Demandes d'absence** à faire à l'employeur un mois avant (modèle ci-joint), **donc au plus tard le 16 mars 2012.**

Coût du stage à la charge de chaque syndicat : frais pédagogiques : 76 € + Repas 55 €. Les repas du midi sont pris en commun. Les frais de déplacement sont pris en charge par l'UD.

# NOS STAGES



## Formation ELUS DP / CE :

**12 participants** à ce stage à Lons dirigé par Pascal Benoit et Antoine Cordier.

Cette formation a permis aux nouveaux militants élus dans le secteur privé de découvrir et approfondir les bases nécessaires pour leur activité d'élus DP, CE.

**10 participants** à ce stage à Saint Claude animés par Michel Faivre-Picon et Dominique Berner.

## Formation EGALITE PRO:

Une dizaine de participant(e)s à ce stage. Cela a permis de faire le point sur l'égalité Pro dans nos entreprises : comment mobiliser le droit pour agir sur l'égalité ? Quels sont nos repères revendicatifs ? Et enfin, comment on agit nous CGT par rapport aux violences sexistes et sexuelles ?



\*\*\*\*\*

## **AGIR, SE RENFORCER, SE FORMER, LES RETRAITE-E-S CGT DU JURA S'ENGAGENT A POURSUIVRE DANS CETTE VOIE...**

Au cours de sa réunion du 9 février 2012 le collectif de l'Union Syndicale des retraités CGT du Jura a pris quelques décisions afin d'impulser une activité plus soutenue dans les sections de retraités CGT, être plus réactifs, plus efficace : la situation l'exige.

La syndicalisation des retraités n'est pas à la hauteur, loin s'en faut. Les revendications des retraités femmes et hommes ont besoin de forces actives et tenaces pour être entendues et aboutir.

Quelques propositions se sont dégagées pour aller dans ce sens :

--mettre tout en œuvre pour que **le départ en retraite** d'un-e- syndiqué-e- CGT soit un moment de fraternité, où le syndicat des actifs et la section des retraités ensemble lui souhaitent une retraite heureuse en lui remettant sa carte de retraités CGT.

--Organiser **une journée de formation** sur Champagnole, Lons et Dole sur le syndicalisme retraité et se nécessité, ceci avec des responsables de syndicats actifs et des retraités. Bien entendu les secrétaires d'UL seront partie prenante de ces initiatives.

--La première de ces formations se déroulera le 19 avril 2012 à Dole.

--Dans le même ordre d'idées **une adresse** sera envoyée aux responsables de syndicats : ne pas se priver d'une section retraités, c'est une force dont toute la CGT a besoin.

--Les retraités sont souvent bien présents dans les rassemblements et manifestations, mais trop souvent

leurs revendications spécifiques restent absentes, il a donc été décidé de des panneaux les reflétant. Nous commencerons pour le 29/02

--une **conférence de presse se déroulera le 8 mars 2012** à Lons, Dole et Champagnole avec témoignages de femmes retraitées sur leurs conditions de vie, leur niveau de pension.



### **Rétrospective de quelques années de militantisme**

Dans les années 83-84, la loi de décentralisation et le statut des fonctionnaires voient le jour.

Avant 1990, hormis Lons le Saunier, Dole et Damparis, aucun syndicat de territoriaux n'existait dans le Jura.

La mise en place d'une USD (Union Syndicale Départementale) a été transformée en CSD (coordination syndicale départementale), certainement la première qui se soit créée au niveau national.

La mise en application des textes sur le droit syndical dans la fédération publique territoriale nous permettait de réunir le personnel des collectivités territoriales pour les informer sur leurs droits et devoirs, ce qui a permis de créer de nombreux syndicats permettant un renforcement non négligeable de la CGT dans le département.

Nous sommes, depuis leur création, la première organisation syndicale représentative tant en CTP qu'en CAP sur le département.

Grâce à des formations constantes, nos élus défendent au mieux les intérêts des fonctionnaires dans ces instances.

En 1989, je prenais place, en tant qu'animateur, à la tête de la CSD.

Il est temps aujourd'hui de passer la main et, c'est avec grand plaisir que je laisse la place à Hervé Guyon, secrétaire du syndicat Dole-Grand Dole.

**Alain GUILLOT**

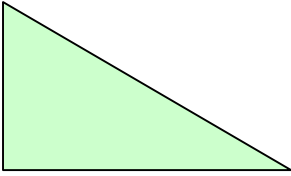
Reprendre la CSD derrière Alain Guillot, est avant tout un grand honneur pour moi, bien qu'il sera difficile de le remplacer compte tenu de son expérience.



L'objectif sera de continuer le travail effectué depuis 1994 par mon ami Alain en rassemblant les forces de tous les syndicats territoriaux de tout le département nécessaires en cette période charnière de remise en cause des acquis sociaux.

Alain ne s'en tirera pas aussi facilement car c'est avec plaisir que nous continuerons notre travail en collaboration, car celui-ci reste toujours responsable de la Coordination syndicale régionale.

**Hervé GUYON**



## PARRAINAGE AVEC RESF Réseau Education Sans Frontières

A l'initiative du Réseau Education Sans Frontières du Jura dont la CGT Educ'action est membre fondateur, quatre enfants et leurs familles « sans papiers » ont été accueillis par le maire et des élus locaux lors d'une cérémonie de parrainage républicain.

Le parrainage républicain est né pendant la Révolution . C'est un acte officiel mais déclaré devant l'officier d'état civil par lequel des citoyenNES, des éluES appelés parrains et marraines prennent l'engagement moral de soutenir l'enfant et sa famille.

RESF, ses membres, les participants à la cérémonie sont solidaires de cet engagement.



Anil (17 mois), né à Dole et Gazel (8ans) sont les enfants d'un couple kurde de Turquie. Les conflits ethniques sont incessants depuis plus de 30 ans. Le couple a fui menaces et discriminations après plusieurs agressions.

David (16 ans ) est le fils d'un couple arménien mais sa mère est d'origine azérie. Les conflits entre les deux pays ont provoqué le rejet du couple.

Léona (5 ans) est la fille d'un couple mixte musulman/ chrétien du Kosovo. La famille maternelle a lancé une véritable « vendetta » contre le jeune père.

Tous ont été déboutés de leur demande d'asile et sont sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français.



Nous, membres de RESF, continuons et continuerons à :

- défendre et à soutenir les jeunes majeurs scolarisés et les parents d'enfants scolarisés ;
- dénoncer le démantèlement des familles, la destruction de l'avenir des jeunes scolarisés, l'enfermement d'enfants, de jeunes et de familles ;



- nous battre contre toute politique du chiffre
- faire savoir que derrière chaque numéro de dossier, il y a une histoire de femmes et d'hommes qui souhaitent seulement un avenir meilleur ;
- refuser une politique qui remet en cause les droits fondamentaux, accentue des logiques de repli et de défiance, aggrave les discriminations et renie les principes républicains au profit d'une véritable xénophobie d'Etat.





## La page d'INDECOSA-CGT

### **ENCORE UNE ATTEINTE AU DROIT AU LOGEMENT DES CITOYENS MODESTES ?**

INDECOSA CGT est engagée dans l'action pour garantir le droit au logement des citoyens à revenus modestes, notamment à travers sa participation au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat du Jura. Dernièrement cette instance a annoncé un plan de vente à ses locataires de 220 logements, principalement sur l'agglomération de Lons le Saunier. La principale raison avancée réside dans le désengagement de l'Etat dans le financement du logement social, le prélèvement par ce dernier d'une partie des fonds propres des offices, les mettant ainsi en difficulté financière.

Notre représentant au conseil d'administration de l'office s'est abstenu sur les orientations budgétaires présentées car elles allaient dans le sens d'une privatisation du logement social, qui entraînerait à terme une aggravation des conditions de vie des locataires et plus généralement des habitants à la recherche d'un logement accessible par rapport à leurs moyens.

Notre association est tout à fait favorable à ce que les locataires qui le peuvent et le souhaitent deviennent propriétaires. Mais, elle pense que cette opération doit se réaliser à l'extérieur du patrimoine immobilier de l'office. En effet, nous ne pouvons ignorer les conséquences de l'opération.

Sur le plan politique il appartient à la majorité de gauche (les représentants du Conseil Général sont majoritaires au CA) de définir une politique nouvelle et globale du logement pour satisfaire au mieux les besoins des jurassiens. L'Etat UMP dans son idéologie de libéralisme et de casse de la protection sociale a décidé de privatiser le logement social en permettant au privé de concurrencer les offices publics qui sont encouragés à vendre une partie de leur parc locatif. Les orientations budgétaires présentées s'inscrivent dans le prolongement des mesures arrêtées par la précédente majorité de droite du conseil d'administration. Par conte nous notons avec satisfaction que la hausse des loyers a été bloquée dès l'élection de la nouvelle assemblée départementale et que cette dernière a voté une participation de 140000 euros au bénéfice de l'OPH pour combler une partie du manque à gagner. C'est une erreur pour qui veut satisfaire les besoins de diminuer l'offre de logements sociaux là où la demande est la plus forte au motif que c'est à Lons que l'office pourra valoriser au mieux son patrimoine.

De plus notre pays traverse une crise grave qui va toucher très durement les ménages et tout particulièrement ceux qui sont les plus faibles. Certains, de plus en plus nombreux, ne pourront plus payer, il faudra prendre des mesures et expulser. L'Etat préfère de loin que ces opérations incombent soit aux banques (pour les propriétaires), soit au privé. Qu'advient-il de ces victimes, qui ne pourront plus assumer leurs loyers et charges faute de moyens, quand le privé se sera substitué aux bailleurs publics ?

Enfin, nous sommes très inquiets pour l'avenir des quartiers de la ville où se situeraient ces nouvelles copropriétés. Vendre des logements en prétextant que le remboursement des emprunts ne seraient pas supérieurs aux loyers payés c'est ignorer les charges de copropriété (de l'ordre de 150 euros mois en moyenne), le paiement des taxes foncières, la répartition des travaux lourds de réhabilitation et de modernisation. On sait bien que la majorité des propriétaires, familles modestes ne pourront jamais assumer ces investissements, que la sécurité sera déficiente, que les immeubles se délabreront et que certains quartiers de la ville deviendront inhabitables. Les élus locaux devraient y réfléchir.



En conclusion, vendre le patrimoine est une mauvaise affaire sur tout les plans, y compris pour les offices qui se sépareraient de la partie rentable et aggraverait encore leur situation. Pour nous la solution est une nouvelle politique du logement social et c'est le moment d'en débattre, les échéances électorales qui arrivent devraient permettre d'avancer sur ce sujet.

**INDECOSA CGT**



quand, quoi  
où, qui

2012

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
28 Février	Action Saisonniers	RDV 10 H 00 Les Rousses	Tous les militants disponibles	<i>Informers les saisonniers de leurs droits Contrat de travail - CP - etc.</i>
8 mars 2012	JOURNEE NATIONALE DU DROIT DES FEMMES	PARTOUT	TOUS LES SYNDIQUE-E-S	<i>Rencontre Nationale pour l'Egalité Femmes /hommes</i>
12 au 16 mars 2012	Formation Syndicale Niveau 1	Lons	Tous les syndiqués intéressés	
27 mars 2012	CE DE L'UD	Lons	Les membres de la CE	
10, 11, 12 avril 2012	NAO (négociations salariales)	Lons	Ceux qui sont appelés à négocier Secteur privé	<i>Pour connaître et agir dans les Négociations salariales</i>
16 au 20 avril 2012	Formation Syndicale Niveau 2	En fonction des inscrits	Les militants ayant suivi la première partie du stage Niveau 2	<i>Formation Syndicale de 2<sup>ème</sup> Niveau</i>
21 au 22 mai 2012	Module Feuille de Paie	Lons	Tous les syndiqués intéressés	<i>Lire et Comprendre une feuille de Paie</i>

***A suivre, pour plus d'infos prochainement sur notre site :***

***[www.cgtjura.fr](http://www.cgtjura.fr)***